

DISCOURS INAUGURATION ESPACE BAYLES ISLE

Madame la Préfète,

Madame la Sénatrice, Chère Isabelle ;

Monsieur le Conseiller Régional représentant Alain ROUSSET, cher Vincent ;

Monsieur le Président du Conseil Départemental, cher Jean Claude ;

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, cher Guillaume ;

Madame la Vice-présidente du Conseil Départemental, mon binôme sur le canton, chère Gulsen ;

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Chers amis.

Après presque deux années de travaux, j'ai le plaisir de vous accueillir à l'Espace Bayles Isle, appelé ainsi pour préserver l'identification du site des Bayles.

Choisir de construire une telle salle dans les conditions de départ fut un grand défi face aux problématiques du moment.

En effet, la période COVID ne nous incitait pas à nous projeter dans l'avenir, et, par la suite la guerre en Ukraine, provoquant l'envolée des prix et la pénurie de matériaux pouvaient nous faire redouter de ne pas pouvoir réaliser notre projet. Mais c'était ne pas connaître la dynamique de notre équipe, élue autour d'un vrai projet de ville pour aujourd'hui et pour demain.

Depuis 15 années déjà, nous façonnons le site des Bayles en un lieu culturel et sportif, sans oublier l'école maternelle du château où nos chères têtes blondes découvrent la vie.

Après l'aménagement du plateau sportif, nous avons installé l'association des amis de Robert Margerit avec tout le fond documentaire, les originaux de peintures et meubles de l'écrivain, nous avons reconstruit la piscine municipale en un vrai lieu d'animation autour de l'eau puis l'Espace Bayles Isle et viendront la construction d'un boulo-drome à la place des anciens hangars et l'aménagement des deux étages du château avec plusieurs pistes dont une médiathèque.

Vous voyez, nous ne manquons pas d'idées, seulement de finances, mais je ne manquerai pas de me tourner vers les financeurs ici présents, le Conseil Départemental ayant déjà validé les deux dernières opérations dans le cadre du contrat communautaire.

Ce projet de 4 millions d'euros n'aurait pu avoir lieu sans les aides de l'état à hauteur de 400000 euros, le conseil régional et l'Europe à hauteur de 718925 euros, le Conseil Départemental à hauteur de 670000 euros.

Je vous remercie donc Madame la Préfète, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Conseiller Régional de la confiance que vous nous avez faite, sans votre aide, nos territoires ne pourraient pas se développer.

L'Espace Bayles Isle va permettre de développer nos activités associatives et municipales. Mais il va permettre aussi d'ouvrir la ville au monde universitaire et aux entreprises.

En effet, sa proximité avec le CHU, les universités, le centre-ville de Limoges et les zones industrielles va permettre de proposer à l'Ouest de la communauté urbaine un lieu adapté aux congrès, réceptions, conférences, formations.

L'activité de l'Espace a d'ailleurs démarré très vite, commençant par un congrès de médecine le 31 mars puis une assemblée régionale des géomètres experts et bien d'autres que je ne citerai pas pour ne pas être trop long.

Cet espace modulable permet plusieurs activités comme un espace conférence associé à un espace restauration et bien sur l'accueil dans le très grand hall.

Il permettra d'organiser de grands concerts, impossible à l'auditorium. Pour le lancement de la saison culturelle 2023-2024 nous vous proposerons une soirée festive et gratuite avec le groupe Keltas le 14 octobre et le concert d'Ibrahim Maalouf le 17 octobre en collaboration avec le service culturel de l'université.

La salle d'activité dans l'ancienne grange permettra aux écoles d'être utilisée en salle de psychomotricité et aux associations les activités en soirée.

Construire une salle nous oblige à prendre en compte aussi le coût de fonctionnement.

Isolation maximale, éclairage à LED, récupération des eaux de pluie et production d'électricité font partie des actions pour limiter l'impact carbone et le coût énergétique.

La production d'électricité solaire est estimée à 120 Kva et la consommation en mode concert est estimé à 115 Kva. Nous pouvons donc parler d'autoconsommation. Lorsqu'il n'y aura pas de besoin énergétique l'électricité sera renvoyée vers les bâtiments communaux en autoconsommation collective.

Construire c'est aussi soutenir l'activité économique de notre territoire.

La conception a été assurée par le cabinet HUB architecte, avec Frédéric Mazabreau architecte, sa collaboratrice Mylène Inselin, les bureaux d'étude Ingépole, Defréтин et acoustex. Frédéric a su parfaitement intégrer le bâti dans l'espace végétal.

Je voudrai vous citer les entreprises que je remercie pour la qualité de leur travail :

- Gavanier
- Pouquet
- DL Océan
- ABCS
- Blanchon
- Guyot et associés
- Smac
- GBM miroiterie
- Isonéo
- Pierre Faure
- Brissiaud et fils

- Rougier bâtiment
- Art carrelage et ABLM
- Algaflex
- Avy'Therm
- Inéo
- Sopcz
- Tout pour le froid
- EUROVIA
- ALLEZ

Nous avons eu 556 heures de travail d'insertion et 18 entreprises sont des entreprises de la Haute Vienne.

Le film a été réalisé par l'entreprise Say tout com, merci pour sa réactivité.

Un projet comme celui-ci ne peut être réalisé sans l'implication des services municipaux.

Un grand merci à Cécile Brauge-Delaire directrice générale des services et ses services financiers, Estelle et jiani.

Un grand merci à Patrick Dumain directeur des services techniques et toutes les équipes bâtiment, espaces verts et voirie...

Un grand merci à Jean Pierre Ducher, conseiller délégué aux travaux, très présent durant ces deux années dans le suivi des travaux.

Je voudrai enfin remercier tous ceux qui ont permis de réussir cette journée, Céline du service communication et Xavier Hortholary, élu d'Isle pour les vidéos de drone, Nicolas et Raphael du service évènements et bien sur nos chefs Nicole Guillemot, Julien Prat et Nicolas Bégot qui ont organisé le cocktail, les gâteaux sucrés par les pâtisseries Isloises Saint Martin et le Fournil de Fernand.

Merci de votre présence et bonne soirée à tous.